

# Égalité des sexes et développement

Mettre en évidence les problèmes de développement liés au genre, les besoins et les impacts



Le pictogramme en couleur signale l'objectif concerné parmi les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

**Le genre, qui s'inscrit dans un contexte socio-culturel donné, peut se rapporter aux rôles assignés aux hommes et aux femmes ainsi qu'à leurs relations réciproques. À l'échelle mondiale, la probabilité d'être en situation de désavantage sur le plan social, politique et économique est bien plus forte pour les femmes que pour les hommes. C'est pourquoi l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes occupent une place centrale parmi les objectifs du Millénaire pour le développement**

**(OMD) et les objectifs de développement durable qui prendront leur suite.**

**La JICA promeut la prise en compte de la dimension de genre, une approche globale qui permet d'intégrer une perspective sexospécifique à tous les stades (planification, élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation) des politiques, programmes et projets, afin de mettre en évidence les problèmes de développement liés au genre, les besoins et les impacts.**

## ● Situation générale

L'intégration de la dimension de genre vise à réaliser l'« égalité des sexes et l'autonomisation des femmes »<sup>1</sup> dans tous les domaines de la société.

Dans une société où existent des inégalités entre les sexes, les politiques, les mesures ou les projets de développement en apparence « neutres » peuvent influencer de manière différente sur les hommes et les femmes. Il est donc nécessaire d'intégrer une perspective d'égalité des sexes à tous les stades (planification, mise en œuvre, suivi et évaluation) des politiques, programmes et projets de développement, en tenant compte des problèmes et des besoins résultant des rôles différents des hommes et des femmes dans la société ainsi que de leurs relations de pouvoir. Ce processus dit d'« intégration de la dimension de genre » a pour objectif de parvenir à l'autonomisation des femmes dans les communautés et à l'égalité des sexes.

Le plus souvent, les rôles et les responsabilités incombant aux hommes et aux femmes relèvent de représentations inconscientes liées aux valeurs, à la culture, aux traditions et aux coutumes d'une région. Ces représentations influent sur les politiques, les systèmes et les organisations. Par ailleurs, indépendamment du fait qu'un pays soit industrialisé ou en développement, il est probable que les idées reçues et le système social se calquent sur un point de vue masculin. Ainsi, la conception du genre, façonnée par une société et une culture dominées par les hommes, est porteuse d'inégalités de pouvoir entre les hommes et les femmes. Dans ce contexte, il est essentiel de soutenir les mécanismes nationaux tels que les agences, les dispositifs et les organismes nationaux luttant pour l'égalité des sexes, dont le ministère des Affaires féminines, pour veiller à ce que les politiques et les systèmes des pays partenaires intègrent une perspective de genre.

Or, la plupart du temps, les statistiques, données et indicateurs ne sont pas ventilés par sexe. Ce problème entrave également la compréhension des différences de statut social des femmes et des hommes, et les problèmes et besoins spécifiques qui en découlent. Si l'on introduit la dimension de genre dans le processus d'élaboration des politiques ou de renforcement des institutions sans avoir une compréhension suffisante de la société de la région ciblée, on risque même d'obtenir le contraire de ce que l'on souhaite et d'accentuer les disparités entre les sexes. Il est donc essentiel de collecter et d'analyser en profondeur les données de base nécessaires à l'élaboration des

plans et des projets en fonction de la région, du sexe, de l'âge, de l'appartenance ethnique et religieuse des bénéficiaires, et de former des ressources humaines qui partagent cette perspective et peuvent en intégrer les résultats dans les politiques et les systèmes.

Il est important d'encourager l'autonomisation des femmes dans la mesure où elle facilite l'application d'une politique d'égalité entre les sexes. Simultanément, il est essentiel de déployer des efforts pour faire évoluer les consciences et les actions des hommes, des décideurs et de ceux qui disposent d'une influence au sein de la communauté (tels que les responsables administratifs, les enseignants, les hommes politiques et les chefs religieux).

## ● Actions de la JICA

Depuis plusieurs années, la JICA développe une stratégie de base pour mettre en œuvre des projets intégrant une perspective de genre et elle affirme avec force les enjeux prioritaires dans ce domaine. Elle a également mis en place un cadre organisationnel pour l'intégration de la dimension de genre.

La JICA a assuré une coopération pour l'élaboration de politiques et de systèmes, et pour renforcer les capacités organisationnelles afin de promouvoir l'égalité des sexes au Cambodge, au Nigéria et dans d'autres pays. Pour promouvoir l'autonomisation des femmes, la JICA est active dans de nombreux domaines, notamment l'éducation des femmes, l'amélioration de la santé maternelle et infantile et l'aide aux chefs d'entreprise féminins.

Ces projets font en sorte que la prise en compte de la perspective de genre se traduise par des actions et des résultats concrets visés par les projets.

Pour les projets dans les zones affectées par un conflit comme l'Afghanistan, Mindanao et le Soudan, la JICA redouble d'efforts pour améliorer les moyens de subsistance des femmes en pratiquant le recrutement préférentiel de femmes qui ont perdu leur mari au combat, et en organisant des formations professionnelles. Le nombre

1. Selon les « Lignes directrices du CAD pour l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de la coopération pour le développement » publiées par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, « L'égalité homme-femme n'implique pas que les hommes et les femmes deviennent identiques, mais qu'ils aient des possibilités et des chances égales dans l'existence. L'importance accordée à l'égalité homme-femme et au renforcement du pouvoir des femmes ne présuppose pas un modèle particulier d'égalité homme-femme pour toutes les sociétés et cultures, mais traduit le souci de donner aux hommes et aux femmes des chances égales de choisir ce qu'il faut entendre par égalité homme-femme et de leur permettre d'y travailler de façon concertée. En raison des disparités existantes, l'égalité de traitement des hommes et des femmes ne constitue pas une stratégie suffisante pour garantir l'égalité homme-femme. »

de femmes entrepreneurs augmente dans les pays en développement, mais pour répondre à l'accès, limité par rapport aux hommes, aux ressources productives, comme les financements et les terrains, la JICA invite des responsables gouvernementaux chargés de soutenir les femmes entrepreneurs ainsi que des chefs d'entreprise féminins de pays d'Afrique à venir au Japon pour présenter des activités d'aide aux femmes entrepreneurs et contribuer à établir des réseaux avec des femmes entrepreneurs du Japon. La JICA mène également des initiatives au Cambodge, notamment en organisant des ateliers sur l'autonomisation économique des femmes.

Ces dernières années, la nécessité de faire face à de nouveaux problèmes de développement liés au genre, tels que la traite des

êtres humains et d'autres formes de violence sexiste, est de plus en plus reconnue. La traite des personnes est un crime grave et une violation majeure des droits humains ; elle inflige aux victimes, pour l'essentiel des femmes et des enfants – mais parfois aussi des hommes – d'importantes souffrances physiques et émotionnelles. Il est donc impératif d'apporter une réponse rapide et adéquate à ce problème. La JICA aide à renforcer les organisations et les ressources humaines impliquées dans les mesures de lutte contre les trafics d'êtres humains en Thaïlande, au Myanmar et au Vietnam. La JICA a également organisé un atelier en Turquie pour les femmes officiers de police afghanes afin de renforcer leurs capacités à répondre aux crimes liés à des violences faites aux femmes [ → voir l'étude de cas page 41].

Étude de cas

**Kenya : Projet de renforcement des services de vulgarisation attentifs aux questions de genre au Kenya**

## Augmentation de la production agricole par l'autonomisation des femmes

**Au Kenya, la JICA passe en revue la répartition des rôles et du pouvoir de prise de décisions entre les hommes et les femmes dans l'agriculture afin de promouvoir des services de vulgarisation attentifs aux questions de genre.**

### Développement d'une série de mesures intégrant une dimension de genre basées sur le modèle du SHEP

Au Kenya, 70 à 80 % des travaux agricoles sont effectués par des femmes. Cependant, ces dernières ont un accès limité à la terre, au matériel et aux techniques agricoles, et aux marchés, entre autres. C'est pourquoi leur productivité est 20 à 30 % moindre par rapport à celle des hommes. Parallèlement aux activités agricoles, les femmes sont responsables de la plus grande partie des travaux ménagers et de l'éducation des enfants, ce qui entrave fortement leur productivité. De plus, les hommes contrôlent souvent les revenus en vendant les produits agricoles

et en prenant les décisions qui affectent le foyer, les femmes sont donc peu motivées pour prendre en main les travaux agricoles.

Dans ces circonstances, le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche du Kenya attache une grande importance au rôle des femmes dans l'agriculture et il promeut l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre de sa vision « Offrir des opportunités égales aux hommes et aux femmes pour augmenter la productivité agricole ».

La JICA participe à des activités porteuses d'une dimension de genre pour soutenir les petits exploitants horticoles, notamment par le projet d'autonomisation des petits exploitants horticoles

(SHEP) mené entre 2006 et 2009.

Au début, le projet a identifié des problèmes liés à la répartition des rôles et du pouvoir de prise de décisions entre les hommes et les femmes vis-à-vis de l'agriculture dans les zones pilotes. Les résultats ont notamment montré que les femmes avaient très peu d'opportunités de suivre des formations malgré le fait qu'elles participaient aux activités agricoles, c'est pourquoi le projet a encouragé leur participation à des sessions de formation. Le projet a également pointé du doigt des dépenses inutiles ou redondantes à cause d'une gestion séparée des revenus par les maris et les femmes, une formation sur la gestion du budget familial a donc été introduite pour encourager les maris et les femmes à gérer leur budget ensemble.

De plus, le projet prévoit des initiatives pour assurer la continuité de services de vulgarisation agricole intégrant une dimension de genre, notamment par la fourniture d'une formation sur le genre aux agents de vulgarisation et au personnel des bureaux agricoles, ainsi que par une aide à la participation des femmes aux associations d'agriculteurs. L'évaluation finale a vérifié que ces activités contribuaient à l'amélioration des revenus des foyers agricoles en changeant les relations entre les maris et les femmes, ces dernières n'étant plus des travailleuses non rémunérées obéissant à un patron, mais cogestionnaires de l'exploitation.

Le projet de renforcement des services de vulgarisation attentifs aux questions de genre commencé en 2014 au Kenya en se basant sur une coopération précédente, a développé une série de mesures sexospécifiques ainsi que des lignes directrices et du matériel pédagogique pour intégrer une dimension de genre dans l'aide aux petites exploitations, en prenant pour référence l'approche adoptée dans le cadre du SHEP. Le projet soutient le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche du Kenya pour la promotion de services de vulgarisation agricole attentifs au genre dans de nombreux secteurs agricoles, notamment la riziculture, la production laitière et la culture du manioc, en plus de l'horticulture.



Discussion avec un groupe d'agriculteurs dans le cadre d'une étude sur l'analyse de genre dans le sous-comté de Teso South, comté de Busia.